Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202626-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Domaine de compétences par thème

SOUS-DOMAINE :
Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Secrétaire de séance :
Lola JACQUET

CONVOCATION EN DATE DU :
11 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
11 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_26

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 20 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mai, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant
Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant
La Communauté de Communes « La Domitienne » :
Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant
La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :
Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :
La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire, représenté par Madame Lola JACQUET suppléante,
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire représenté par Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant
La Communauté de Communes « La Domitienne » :
Monsieur Bernard GUERRERE, titulaire, représenté par Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant
Procuration :
Monsieur Olivier HENRY, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202626-DE

***Objet* : Validation des conditions de fin d'exploitation de la carrière de Cap de Pla à Narbonne**

L'entreprise Lavoye a arrêté l'exploitation de la carrière de Cap de Pla à Narbonne en février 2023, ainsi afin de valider la fin de l'exploitation de la carrière par les services de la Préfecture de l'Aude, l'ancien gestionnaire nous demande un avis sur les travaux de remise en état de cette ancienne carrière.
L'entreprise Lavoye a fourni un mémoire de réhabilitation, un dossier complémentaire à la notification de mise à l'arrêt définitif de la carrière en date du 6 décembre 2022 et un dossier de porter à connaissance relatif à la demande de modification des conditions de remise en état.

Le Président demande donc à la vue des travaux de remise en état effectués mais également aux documents fournis que le Comité Syndical valide cette remise en état.

Depuis cette date, le SMDA est gestionnaire de cette zone car elle constitue le bassin de rétention des eaux sur le ruisseau du Rec de Veyret.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	7 540.45 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	655.34 voix

LE COMITE SYNDICAL
A LA MAJORITE

- **EMET** un avis favorable concernant les travaux de remise en état de l'ancienne carrière.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette démarche.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 20 Mai 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202626-DE